

Frontignan, le 16 mars 2018

Compte rendu du Conseil d'Administration du 12 mars 2018

Présents : René Casses, George Forner, Francis Herrera, Josiane Refuveille, Djimi Tsouladzé

Absents excusés : Gérard Chaput, Dominique Coquery, Jean-Pierre Lacan, Maurice Lidou, Rober Tant.

Début de la réunion : 18 h 15

1- Approbation du compte rendu de CA du 12.02.2018

- Aucune remarque n'étant formulée par les membres du CA à cette date, le compte rendu est validé.

2- Interview Midi libre

Un point est fait sur l'interview du Président par le Midi Libre paru début mars. Aucune remarque particulière, le principal de nos positions y figurent.

3- Rencontre avec l'association des riverains de la plage

Sollicité pour un entretien, au sujet de l'émissaire en mer (*), Gérard Chaput et René Casses se sont rendus comme prévu à ce rendez-vous pour rencontrer les représentants de l'association des riverains de la plage. Il s'agissait, à la suite des différents incidents survenus sur une des plages de Frontignan (notamment fermeture à la baignade en 2017) de faire un point de la situation environnementale et quelle action entreprendre.

Une vidéo réalisée sur un tronçon par un plongeur a permis de constater la dégradation des conduites et des enveloppes (fuites de conduite, protections en béton manquantes, corrosions sur armatures...) qui démontre une canalisation en piteux état. Bien qu'une inspection des tuyaux ait eu lieu en 2016 à l'aide d'un robot, celui-ci n'a pu produire qu'une analyse limitée à cause de complications intervenues lors des interventions. Normalement une exploration globale suivie de travaux de remise en état devrait avoir lieu à partir de septembre 2018 afin d'éviter d'autres risques. Enfin, suite à cette rencontre, l'association des riverains de la plage envisage d'adresser un courrier aux services de l'État (DREAL, Préfecture) afin que les solutions techniques réglementaires soient appliquées et des contrôles plus nombreux effectués.

() L'émissaire en mer est une conduite (en partie terrestre, puis marine) qui rejette les eaux usées traitées (épurées) par la station d'épuration de Sète au large de Frontignan plage (environ à 7 km).*

4- Semaine du développement durable

Gérard Chaput a représenté l'association lors de la première réunion de préparation à la semaine du développement durable qui aura lieu du 28 mai au 2 juin. Compte tenu du thème « Vie et territoire de demain » et du lieu qui leur semblent inappropriés, les conseillers se posent la question de la participation de l'association à la journée du 2 juin. Une décision sera prise lors du prochain CA.

5- Représentation France Nature Environnement au COPIL de Montpellier

Décidé favorablement lors du précédent CA, Francis Herrera était présent à la Préfecture de l'Hérault pour ce Comité de Pilotage concernant la Métropole de Montpellier pour représenter FNE. L'objet de ce COPIL est d'établir une feuille de route « AIR » afin de mettre en œuvre un plan relatif à la protection de l'atmosphère pour réduire les concentrations en dioxyde d'azote NO2 dont l'origine est en grande partie dû aux moyens de transport urbain (automobiles, camions marchands...).

Une vingtaine de fiches proposent des actions à entreprendre afin de diminuer l'impact de la circulation sur la qualité de l'air notamment sur les grands axes.

6- Info Plan Particulier d'intervention (PPI)

Le secrétaire informe les conseillers d'un entretien qu'il a eu avec Olivier Laurent adjoint au maire délégué à la prévention des risques. Celui-ci l'a informé qu'un test grandeur nature dans le cadre du Plan Particulier d'Intervention est programmé le 5 avril. Une réunion est prévue avec cet élu pour échanger sur ce dispositif et voir dans quelle mesure l'association peut apporter une contribution.

Rappel : Le Plan Particulier d'Intervention (PPI) est un dispositif mis en place localement pour protéger les populations, les biens et l'environnement et pour faire face aux risques particuliers liés à l'existence d'une ou de plusieurs installations industrielles à risques.

Il définit l'organisation des secours autour d'installation classée en cas d'accident important (c'est le cas pour GDH-BP qui est classé SEVESO seuil haut).

7- Assemblée Générale

Un point est fait sur la préparation de l'AG qui se déroulera le jeudi 22 mars salle Voltaire. Les convocations ont été envoyées aux adhérents, une invitation à participer sera distribuée dans les boîtes aux lettres du quartier St Martin et rue de la méditerranée, secteurs concernés pour le premier par la dépollution du terrain de l'ex Mobil pour le second par le projet du pipeline.

Le secrétaire indique que les conseillers arrivant à la fin de leurs mandats de deux ans et qui sont démissionnaires statutairement sont : Gérard Chaput, Dominique Coquery et Francis Herrera. Les décisions de renouvellement ou pas doivent lui parvenir avant l'AG.

La séance est levée à 20 h.

Date du Prochain CA : le 9 avril 2018, même lieu, même heure (18h15).

Le secrétaire
F. Herrera